

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition déposée à l'Assemblée nationale le 28 mai 2019 par le député de Jonquière, M. Sylvain Gaudreault, concernant la distribution et la vente des sacs d'emplettes en plastique à usage unique.

La pétition, qui a reçu 857 signatures, demande au gouvernement du Québec d'adopter une loi qui interdirait, dans tous les commerces situés sur le territoire québécois, la distribution et la vente des sacs d'emplettes de plastique conventionnel d'une épaisseur intérieure à 50 microns, ainsi que des sacs d'emplettes oxodégradables, oxofragmentables ou biodégradables, quelle que soit leur épaisseur.

Cette pétition découle notamment de l'interdiction, depuis le 1^{er} janvier 2018, de la distribution de certains sacs de plastique dans les commerces de détail de la Communauté métropolitaine de Montréal et de la mise en place de mesures similaires observées ailleurs dans le monde.

Nous sommes d'avis que nous devons être plus responsables dans notre consommation du plastique. À cet effet, dans le cadre du Budget 2019-2020, nous avons annoncé une somme de 100 M\$ sur cinq ans pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles au Québec. De ce montant, une somme de 7,5 M\$ est prévue pour encourager les bonnes pratiques en matière d'utilisation et de dispositions des plastiques et un autre 5,5 M\$ est prévu pour encourager les commerces ainsi que les réseaux public et parapublic à diminuer le recours aux produits à usage unique.

... 2

Ceci pourra se transposer par exemple en responsabilisant davantage les producteurs de plastiques, en encourageant des comportements plus respectueux de l'environnement ou en diminuant le recours aux produits à usage unique. Nous prévoyons annoncer nos orientations au courant des prochains mois.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

A handwritten signature in black ink, reading "Benoit Charette". The signature is written in a cursive, flowing style with a large initial 'B'.

BENOIT CHARETTE